Foire Aux Questions

### *Ce document a été élaboré par les bénévoles du projet* Tri-CO24, *le projet de* transformation de la Paroisse et du centre Œcuménique St Marc*, pour l’accompagnement de l'évolution de la paroisse catholique de la Sainte Trinité, de la dynamique œcuménique, des bâtiments, avec les Églises Protestante Unie de Grenoble et Anglicane et la communauté du Chemin Neuf.*

*Il a pour objectif d’apporter des réponses aux questions les plus couramment posées. Son contenu n’est pas exhaustif, il est même soumis à des variations dont nous tenterons de refléter au mieux les changements par la publication de nouvelles versions.   
Nous avons fait du mieux possible, merci de votre indulgence.*

1. LE CENTRE ST MARC
2. **Pourquoi St Marc est-il appelé « Centre œcuménique » ?**

St Marc est « Centre œcuménique », car c’est un bâtiment qui a été conçu pour abriter les cultes de plusieurs confessions chrétiennes : les anglicans, les protestants de l’Église Protestante Unie de Grenoble et les catholiques mais aussi accueillir des temps forts avec d’autres confessions chrétiennes catholiques, protestantes et orthodoxes comme la semaine de prière pour l’unité des chrétiens. L'objectif est de mieux se connaître entre confessions, de créer des liens pour s'enrichir de nos différences et, à l'occasion, de prier ensemble.

1. **Depuis quand le Centre St Marc existe-t-il ?**

Le bâtiment a été construit en 1967, en même temps que beaucoup de bâtiments du quartier en vue des jeux olympiques de Grenoble de 1968. En ce qui concerne les cultes, trois Églises sont fondatrices du Centre Œcuménique, à savoir, par ordre alphabétique : l’Église Anglicane, l’Église Catholique et l’Église Protestante Réformée.

1. **À qui appartient le Centre St Marc ?**

A l’origine, l’Église catholique et l’Église protestante étaient propriétaires du bâtiment. L’Église anglicane était locataire. Depuis le 1er janvier 2024, seule l’Église catholique (en l’occurrence le diocèse de Grenoble-Vienne) est propriétaire, l’Église protestante ayant vendu ses parts au diocèse.

1. **Comment fonctionnait le Centre St Marc ?**

Jusqu’au 31 décembre 2023, une association : l’Association du Centre Œcuménique St Marc, s’occupait de la logistique et de l’animation du Centre. Elle gérait les contrats avec les fournisseurs, s’occupait de l’entretien, planifiait l’occupation des salles, etc. Un comité d’animation, issu de l’association, s’occupait des activités culturelles et artistiques qui étaient proposées dans le centre : concerts, spectacles, conférences, etc.

1. **Comment va fonctionner le Centre St Marc ?**

A partir de 2024, le diocèse de Grenoble prend en charge le fonctionnement du Centre, essentiellement les contrats avec les fournisseurs. Une équipe « L’équipe logistique » est en place pour définir les fonctions d’entretien courant et comment ces fonctions seront assurées. L’équipe est en quête de bonnes volontés pour prendre en charge ces fonctions. Lorsque les membres de la communauté du Chemin Neuf seront installés, le fonctionnement du Centre devra être rediscuté.

1. **Qu’en est-il maintenant de l’œcuménisme ?**

L’association du Centre œcuménique s’étant dissoute, une commission d’une quinzaine de membres comprenant des personnes des différentes Églises réfléchit aux moyens de faire vivre l’œcuménisme à St Marc, en souhaitant une ouverture vers d’autres communautés chrétiennes de l’agglomération grenobloise. Notre évêque Jean-Marc Eychenne confie à la paroisse de la Sainte Trinité de devenir signe de l’unité des chrétiens, ce qui est conforté par l’arrivée de la communauté du Chemin Neuf, dont une des missions est précisément de porter le souci de l’œcuménisme.

1. **Y a-t-il d’autres instances œcuméniques dans l’agglomération de Grenoble ?**

La plupart des Églises chrétiennes de l’agglomération grenobloise se retrouvent depuis 1998 au sein d’une commission : la Commission des Églises Chrétiennes (CEC). Cette commission dispose d’une charte qui définit ses buts et son fonctionnement. C’est cette commission qui organise la veillée de la Semaine de Prière pour l’Unité des Chrétiens qui se tient chaque année à St Marc.

1. HISTOIRE DU CENTRE et de SES BÂTIMENTS
2. **Quelle est l’histoire du Centre œcuménique ?**

* 1956 : Une seule paroisse catholique qui accueille catholiques, protestants, et toute personne désireuse de s’impliquer dans le quartier
* 1963 : L’Église Réformée décide de créer un Centre à Malherbe
* 1964 : L’Église Catholique met des locaux à disposition pour l’Église Réformée
* Février 1965 : Nouveau plan d’urbanisme pour le quartier
* Mai 1965 : La perspective des JO de 1968 accélère l’urbanisation du quartier Malherbe. Un terrain de 3000 m2 est proposé aux 2 Églises
* Novembre 1965 : Décision prise de construire en commun (répartition 30% pour l’Église Réformée et 70% pour l’Église Catholique)
* 28 janvier 1968 : Inauguration du Centre Œcuménique St Marc

1. **Quelle est la conception du bâtiment à la construction ?**

Dès le départ, le bâtiment est voulu simple et fonctionnel, grand, ouvert sur le quartier et sur la ville, avec, entre les Églises, le désir de « faire ensemble tout ce qu’on peut faire ensemble, sans être obligé de tout faire ensemble »

1. **Quelles Églises sont accueillies dans le Centre ?**

Les deux Églises copropriétaires acceptent dès l’ouverture d’héberger l’Église Anglicane ainsi que d’autres associations œcuméniques.

1. Et aujourd’hui en 2024, à qui appartient le Centre Œcuménique St Marc ?

Depuis le 1er janvier 2024, l’Église Catholique a la propriété complète du Centre.

1. Pourquoi l’Église Protestante Unie s’est -elle retirée de la propriété partielle du Centre Œcuménique ?

À cause du coût des travaux de restauration, et aussi parce qu’elle s’investit davantage dans le Grésivaudan, dans le Voironnais, et dans le Café Téo récemment créé à côté du Temple de Grenoble.

1. Comment va continuer l’Œcuménisme à St Marc ?

Les Églises protestante unie et anglicane continueront à assurer une présence hebdomadaire et participeront à la dynamique œcuménique avec l’Église catholique qui accueillera la Communauté du Chemin Neuf en soutien de la paroisse de la Sainte Trinité pour continuer la route de l’Œcuménisme.

1. **En quoi vont consister les travaux ?**

Le bâtiment a 55 ans. Il nécessite surtout des travaux de structure : étanchéité, zinguerie, béton…Il y aura quelques transformations peu visibles au Rez-de-chaussée.

Le 1er étage sera complètement transformé pour en faire un lieu de vie pour la Communauté du Chemin Neuf.

1. **Quand démarreront les travaux ?**

Il est prévu que les travaux démarrent en Juin pour une durée minimum d’un an.

1. LA PAROISSE
   1. **Le logo, identité visuelle de la paroisse avec l’icône de Roublev, va-t-il rester le même ?**

Aucun changement n’est prévu à ce jour.

* 1. **Les relais d’église, les quartiers couverts changent-ils ?**

Rien ne change sur la couverture géographique de la paroisse de La Sainte Trinité

* 1. **Équipe Paroissiale, qu’est-ce que ça change pour elle ?**

1-2 membres du Chemin Neuf ainsi que deux Prêtres du Chemin Neuf vont intégrer l’Équipe Paroissiale ; le curé actuel (P. Armand) va quitter La Sainte Trinité à la rentrée.

* 1. **Prêtres, qui va rester, qui va partir, qui va rejoindre la Paroisse ?**

Deux Prêtres du Chemin Neuf vont rejoindre la Paroisse ; le curé actuel (P. Armand) va quitter La Sainte Trinité à la rentrée.

* 1. **Centre St Marc, propriété de l’église catholique en Isère, qu’est-ce que ça change pour moi paroissien ?**

Absolument rien*.*

* 1. **Communauté du Chemin Neuf, quel rôle la communauté doit-elle jouer ?**

Sa mission, définie par le diocèse, est de s’investir dans la vie du centre, pour en faire un centre animé, signe de l’œcuménisme.

* 1. **Centre St Marc, association dissoute, à qui je m’adresse maintenant pour réserver une salle ?**

Contacter par email [Mathilde](mailto:mathildelaga@yahoo.fr?subject=Centre%20St%20Marc%20:%20réservation%20de%20salle) ou [co.saintmarc@laposte.net](mailto:co.saintmarc@laposte.net%20?subject=Centre%20St%20Marc:%20reservation%20de%20salle) (l’adresse reste valable pour la transition). Pendant la période des travaux, seules les activités en lien avec les différentes églises continuent, n’ayant pas de grande visibilité sur la disponibilité des salles nous ne pouvons pas louer à d’autres personnes.

* 1. **Centre St Marc, association dissoute, comment je sais ce qui se passe au centre ?**

Les informations des événements se trouvent toujours sur le site internet du Centre Œcuménique (jusqu’à fin décembre 2024), et aussi sur le site internet de la paroisse.

1. LA COMMUNAUTÉ DU CHEMIN NEUF
   1. **Qui est la Communauté du Chemin Neuf ?**

Née d’un groupe de prière, la Communauté du Chemin Neuf a été fondée en 1973. Elle est issue de la spiritualité ignatienne et du renouveau charismatique qui, depuis l’origine, est œcuménique. La Communauté du Chemin Neuf a été reconnue par Rome comme Institut Religieux Clérical de Droit Pontifical. Deux prêtres de l'Institut du Chemin Neuf ont été nommés membres de la Conférence des Évêques de France (CEF). 2400 personnes sont engagées dans la Communauté présente dans 30 pays, soit 80 diocèses. Parmi elles, 400 célibataires consacrés (dont 120 prêtres), et 3000 membres qui, sans être communautaires, partagent la mission et la spiritualité de la communauté.

* 1. **Pourquoi notre Évêque a-t-il confié la Paroisse de la Sainte Trinité à la Communauté du Chemin Neuf ?**

Le Christ nous appelle tous à l’Unité, et l’œcuménisme est au cœur des préoccupations de l’Église Catholique en Isère. Le Père Évêque a demandé à la Communauté du Chemin Neuf d’apporter du soutien à notre Paroisse de la Sainte Trinité pour déployer la mission œcuménique de l’Église Catholique en Isère. La Communauté du Chemin Neuf a été appelée et choisie pour sa vocation œcuménique « Que tous soient un » Jn 17,21 qui est inscrite dans ses Constitutions : « Nous osons croire à l’Unité visible de l’Église et nous recevons comme mission d’y travailler de toutes nos forces.»

* 1. **Quelle mission est confiée par notre Évêque au Chemin Neuf sur la Paroisse et dans le Diocèse de Grenoble Vienne ?**

La Communauté du Chemin Neuf aura mission d’assurer avec les paroissiens la coordination pastorale de la Paroisse de la Sainte Trinité dans le respect de la Charte des Paroisses promulguée en 2020 par Le Père Évêque de Kérimel, et également de soutenir la Paroisse dans sa réalité diverse et mélangée afin de déployer sa mission œcuménique dans le Diocèse de Grenoble Vienne.

* 1. **Est-ce que des paroisses sont déjà confiées au Chemin Neuf en France ?**

Oui, 15 paroisses en France sont confiées à des équipes de membres de la Communauté du Chemin Neuf.

* 1. **Quand le Chemin Neuf arrive-t-il sur la Paroisse de la Sainte Trinité ?**

Deux prêtres du Chemin Neuf seront nommés en mai 2024 et démarreront leur Ministère le 1er septembre 2024.  
Lorsque les travaux seront terminés, les deux prêtres et des membres de la Communauté du Chemin Neuf logeront au premier étage du Centre Saint Marc.

1. L’œcumÉnisme
   1. **Qu’est-ce que l’œcuménisme ?**

Il désigne les efforts divers, pour redonner à la famille chrétienne divisée une unité profonde et visible, conforme à l'enseignement de Jésus, afin que la communion des chrétiens soit dans le monde un signe parlant de la réconciliation universelle accomplie par lui.

Étymologie : du grec οίκομ́ενη, l’« œcouménè », c'est la terre habitée. L'unité de l'Église n'est significative et nécessaire qu'en fonction de l'universalité de sa mission : communiquer l’Évangile à l'ensemble de l'univers habité.

*(cf Encyclopédie Universalis* [*https://www.universalis.fr/encyclopedie/oecumenisme/)*](https://www.universalis.fr/encyclopedie/oecumenisme/))

* 1. **Est-ce vraiment important pour moi/nous, l’œcuménisme ?**

Oui, bien sûr ! Le Christ n'a pas volontairement créé des Eglises divisées mais un seul Corps dont il est la tête. En effet, les membres de ce Corps sont divers et c'est une richesse pour nous et un témoignage pour le monde, à condition que nous restions les membres d'un même corps "sain" et pas des membres disloqués, divisés ! Rappelons-nous la prière de Jésus : « Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi et je suis en toi, afin que le monde croie que tu m’as envoyé. » *(Jean 17,21)*

*(cf Préambule du décret sur l’œcuménisme Unitatis Redintegratio, le 21 nov 1964)*

* 1. **Pourquoi choisir de maintenir un lieu spécifique pour porter l’œcuménisme, même si les catholiques sont maintenant seuls propriétaires ?**

Pour nous aider à suivre ce chemin qui nous est proposé et qui, si l’on en croit l’histoire et les multiples divisions et violences entre les chrétiens, n’est pas si simple à vivre !

« Voilà pourquoi le Concile [Vatican II], pénétré du désir de rétablir l’unité entre tous les disciples du Christ, veut proposer à tous les catholiques les moyens, les voies et les modes d’action qui leur permettront à eux-mêmes de répondre à cet appel divin et à cette grâce. » *(Préambule du décret sur l’œcuménisme Unitatis Redintegratio, le 21 nov 1964)*